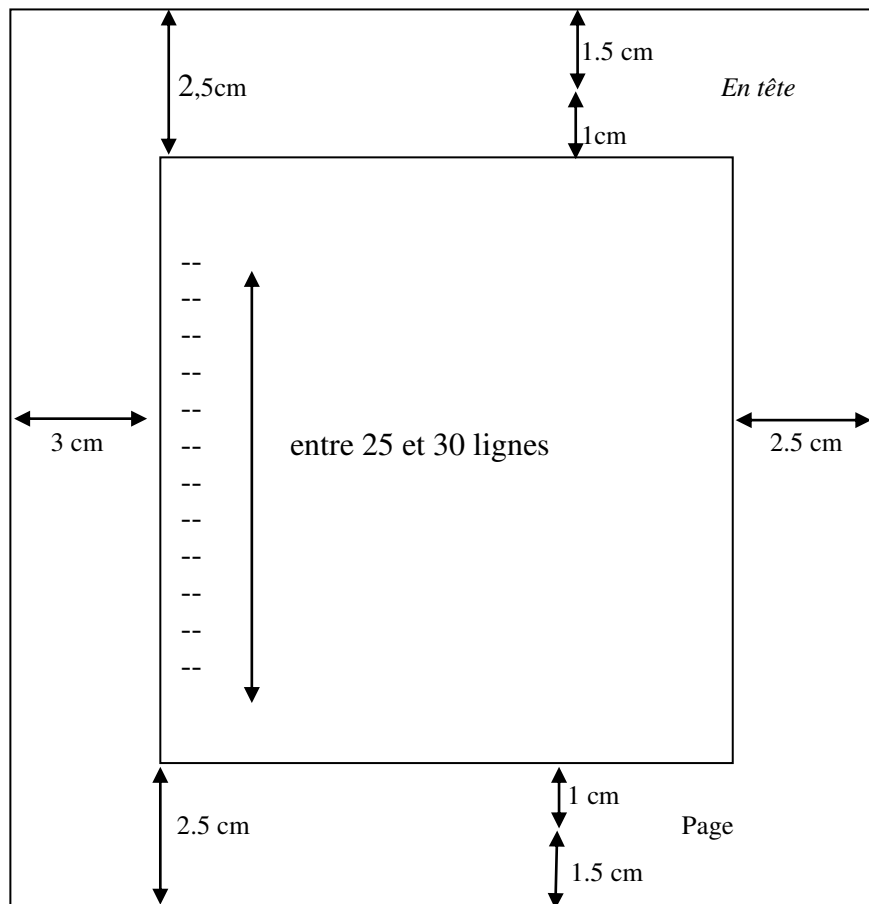


Normes à respecter pour la présentation des travaux écrits

Mise en page.....	2
Présentation générale.....	3
Modèle de page de couverture.....	4
Modèle de table des matières	5
Présentation des références bibliographiques.....	6
Modèle de la première page de l'annexe.....	8

MISE EN PAGE



- Le papier utilisé est blanc, format A4.
- Le texte doit être rédigé au recto des feuilles uniquement.
- Le caractère exigé est « Times New Roman » Taille 12 pour tout le document.
- Tout le document doit être présenté avec un seul type de caractère et exclusivement à l'encre noir.
- Tout le texte est aligné à droite (Justify).
- L'espace entre les lignes est un interligne et demi.
- L'espace entre les paragraphes est le double de celui entre les lignes.
- Tout nouveau paragraphe est précédé par un alinéa.
- Toutes les pages sont numérotées en chiffres arabes (1,2,...). La numérotation est linéaire tout au long du travail (à partir de la table des matières).
- Les pages de garde ne sont pas numérotées et ne présentent aucune mention d'un « en-tête » ni d'un « pied de page » (header and footer).
- Les annexes sont citées dans le texte (voir Annexe...). Elles sont introduites par une page de garde contenant le mot ANNEXE écrit au milieu, en majuscules et en gras (18 points).
- La table des matières, les listes des annexes, des figures et des tableaux sont générés automatiquement (fonctionnalités de Microsoft Word).

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1. Couverture : (voir page 4)
2. Première page : Blanche (page de garde)
3. Deuxième page : Table des matières (voir page 5)
4. Troisième page : Contenu (paginé)

Introduction : La longueur de l'introduction doit être proportionnelle à celle du travail soit 5% du volume total.

Contenu : Tout dépend de la nature du TPC et de son volume

Conclusion : La conclusion pourrait être un peu plus courte que l'introduction.

Bibliographie : (voir page 6)

Annexe : (voir page 8)

5. Dernière page : Blanche (page de garde)

MODÈLE DE PAGE DE COUVERTURE

1	
2	
3	

---	UNIVERSITE SAINT-JOSEPH
---	FACULTE DES SCIENCES DE L'EDUCATION
---	INSTITUT LIBANAIS D'EDUCATEURS
1	
2	

---	TITRE DE LA MATIERE
1	
2	
3	
4	

---	TITRE DU TRAVAIL
1	
2	

---	Nature du travail
1	
2	
3	
4	

---	Préparé par
---	NOM Prénom de l'étudiant

1	
2	
3	
4	

---	Présenté à
---	M. NOM Prénom de l'enseignant

1	
2	
3	

---	Région- Année
1	

MODÈLE DE TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES	
	Pages
INTRODUCTION.....	X
TITRE 1	X
1.1- Sous-titre 1	X
1.1.1- Sous sous-titre 1	X
1.1.2- Sous sous-titre 2	X
1.2- Sous-titre 2	X
TITRE 2	X
2.1	X
2.2	X
CONCLUSION.....	X
BIBLIOGRAPHIE	X
ANNEXE	
Annexe 1 : Questionnaire.....	X
Annexe 2 : Document.....	X
LISTE DES FIGURES	
Figure 1 : Modalités.....	X
LISTE DES TABLEAUX	
Tableau 1 : Types de (...)	X

PRÉSENTATION DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

La présentation des références bibliographiques respecte les normes de présentation de l'American Psychological Association (APA), 6^e édition, adaptées en français.

- **La référence est mentionnée juste après la citation ou l'idée dans le texte, sous la forme suivante :**

	<u>Les éléments</u>	<u>Exemple</u>
- Si c'est juste après une idée	(Le nom de l'auteur, l'année de publication)	(Dumont, 1994)
- Si c'est juste après une citation	(Le nom de l'auteur, l'année de publication, Le numéro de la page)	(Dumont, 1994, p.38)
- Si la référence comporte 2 auteurs, on mentionne les noms		(Ellis & Rickard, 1989)
- Si la référence comporte plusieurs auteurs, on mentionne tous les noms la première fois. Quand la même référence est citée après, elle ne comportera que le nom du premier auteur suivi de & al.		(Ellis, Katz & Williams, 1987) (Ellis & al., 1987)

- **Les citations**

- Si la citation est brève (moins de 40 mots), elle est présentée dans le texte entre guillemets ;
- Si la citation contient 40 mots ou plus, elle est rédigée en retrait du texte (1,25 cm) à interligne simple et sans guillemets.

- **La bibliographie :** elle constitue une liste qui récapitule les ouvrages cités ou mentionnés dans le texte. Les références consultées doivent être classées par ordre alphabétique et par genre :

- Ouvrages.
- Articles et chapitres dans des ouvrages collectifs.
- Articles.
- Annuaire statistiques.
- Mémoires, thèses, etc.
- Ressources du web.

Quelques exemples :

Ouvrage	Auteur. (année). <i>Titre de l'ouvrage</i> . Lieu d'édition : Maison d'édition.
	Dore, R., Wagner, S. et Brunet, J-P. (1996). <i>Réussir l'intégration scolaire. La déficience intellectuelle</i> . Montréal : Les éditions logiques.
Chapitre dans un ouvrage collectif	Auteur, A. A. (Année). Titre du chapitre. Dans A. Éditeur & B. Éditeur (dir.), <i>Titre du livre</i> (p. page de début - page de la fin du chapitre). Lieu de publication : Maison d'édition.
	Bélanger, S. (2004). Attitudes des différents acteurs scolaires à l'égard de l'inclusion. Dans N. Rousseau & S. Bélanger (dir.), <i>La pédagogie de l'inclusion scolaire</i> (p. 37-55). Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.
Article dans une revue	Auteur, A. A., Auteur, B. B., & Auteur, C. C. (Année). Titre de l'article. <i>Titre du périodique, volume</i> (numéro), page de début - page de la fin. <i>Si revue électronique ajouter : DOI ou à défaut Repéré à</i>
	Avramidis, E., Bayliss, P., & Burden, R. (2000). Students teachers' attitudes towards the inclusion of children with special educational needs in the ordinary school. <i>Teaching and Teacher Education, 16</i> (3), 277-293.
Thèse ou mémoire (version papier)	Auteur, A. (Année). <i>Titre de la thèse</i> (Nature du travail). Université, Lieu.
	Kozanitis, A. (2004). <i>Une analyse exploratoire d'un modèle prédictif de la participation verbale en classe universitaire</i> (Thèse de doctorat inédite). Université de Montréal.
Ressource du web	Auteur, A. (Date). <i>Titre du document</i> [Format, si nécessaire]. Repéré à http://URLcomplet
	Doré, R. (2001). <i>L'intégration scolaire</i> . Repéré à http://www.adaptationscolaire.org/themes/inin/presinin.htm

N.B :

- Il est possible d'utiliser « et » ou « & » dans la présentation d'une référence à condition de veiller à la cohérence au sein de son écrit.
- Seules des explications supplémentaires au texte sont notées en bas de page.
- La liste ci-haut n'est pas exhaustive. D'autres types de documents (rapport officiel, loi, ...) pourraient être cités conformément aux normes APA.

MODÈLE DE LA PREMIÈRE PAGE DE L'ANNEXE

ANNEXE